



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Panorapresse**
par **ouest france** 



**ACADEMIE DE
NORMANDIE RECTORAT
DE CAEN**

(communication@ac-caen.fr)



31 octobre 2024



1 document

LORNECOMBATTANTE_61_CRI_FLERS_HANDICAP LA COLÈRE D'YVES GOASDOUÉ CONTRE L'ÉDUCATION NATIONALE : ÇA DÉPASSE L'ENTENDEMENT

1



Flers - Handicap. La colère d'Yves Goasdoué contre l'Éducation nationale : « ça dépasse l'entendement »

L'Orne Combattante, jeudi 31 octobre 2024

Flers - Handicap. La colère d'Yves Goasdoué contre l'Éducation nationale : « ça dépasse l'entendement »

L'Orne Combattante, jeudi 31 octobre 2024, 768 mots

Le maire de Flers est en colère contre l'Éducation nationale, qui a décidé de ne pas payer les aides pour deux fillettes handicapées, le midi. Contrairement à ce que dit la loi.

En colère. Yves Goasdoué, maire de Flers et président de Flers Agglo, ne décolère pas. En effet, il se retrouve à gérer une situation qui ne devrait pas exister. Après les vacances de la Toussaint, deux élèves porteuses de handicap vont se retrouver sans accompagnement à Flers.

C'est ce qu'il a expliqué sur sa page Facebook, le samedi 26 octobre 2024. En effet, selon Yves Goasdoué, « **la loi du 27 mai 2024, c'est son article 2, prévoit que les accompagnants des élèves en situation de handicap sont rémunérés par l'État durant le temps scolaire et le temps de la pause méridienne. Ce n'est pas difficile à comprendre, nul besoin d'avoir fait dix années de droit ! La pause méridienne, dans le jargon, cela veut dire le midi ; en clair de 11 h 30 à 13 h 30.** »

« Nous réglerons cela ensuite [...] devant les juridictions administratives »

Et d'expliquer que dans les écoles flériennes, deux fillettes bénéficient depuis le début de l'année scolaire, de l'aide, « **y compris le midi** », d'une AESH (Accompagnante des élèves en situation de handicap).

Mais les services de la ville de Flers ont alerté le maire l'ont alerté il y a quelques jours :

Tel que c'est parti, les petites n'auront pas d'assistance à la rentrée. Les services de l'Éducation Nationale ne veulent pas payer pour les heures du midi. Ils ne veulent pas appliquer la loi de la République et tentent de s'appuyer pour cela sur une obscure note de service publiée au cœur de l'été !

Services de la ville de Flers

« Elles sont prises en otage »

Les familles, qui sont averties, sont désespérées. « **Elles sont prises en otage, leurs enfants aussi !** », poursuit le maire. Et la Ville va faire face à ces dépenses.

C'est ce qu'attend la hiérarchie de l'éducation nationale : nous piéger aussi pour nous contraindre à payer à sa place. C'est ce que nous allons faire dans l'intérêt des enfants et des familles.

Yves Goasdoué, maire de Flers

Les fillettes seront donc accueillies à la rentrée dans les écoles de Flers avec leurs accompagnantes, annonce l'édile de Flers. « **Nous réglerons cela ensuite, si besoin, devant les juridictions administratives. L'illégalité est tellement flagrante que l'administration d'État n'ose même pas me faire part de sa position par écrit.** »

Beaucoup plus grave que l'argent, est la question du terrible mépris ressenti par les familles de la part d'une administration distante, pour ne pas dire inhumaine...

Yves Goasdoué

Le maire de Flers de conclure : « **L'Éducation Nationale affiche son ambition pour une école inclusive. La photo qui accompagne ce post est tirée du site du rectorat de Caen. J'espère que ce coup de colère, dont je ne suis guère familier, permettra aux responsables, et je sais bien qu'ils ne sont pas locaux, de comprendre que les enfants ne sont pas des statistiques et que, le moins que l'on puisse attendre de l'État est qu'il respecte les lois de la République.** »

Parce que ce n'est pas après les équipes enseignantes que le maire de Flers en a : « **J'en profite pour saluer le dévouement et la compétence de la communauté éducative qui prend en charge et fait grandir ces enfants handicapés dans le cadre non spécialisé de l'école de la République.** »

« **Humainement, c'est insupportable !** »

Notons qu'Yves Goasdoué a d'ores et déjà obtenu le soutien de la sénatrice de l'Orne, Nathalie Goulet : « **C'est vraiment insupportable ! Humainement c'est insupportable ! La défaillance de l'État qui doit protéger les plus faibles et en plus alors que l'école est un lieu indispensable pour ces enfants en situation de handicap qui ont besoin du milieu scolaire... pour rompre l'isolement et se sentir moins différents !** »

Terrible quand "inclusif" n'est qu'un slogan. C'est triste, révoltant et tellement injuste. Bravo pour avoir pris les choses en mains et tu peux compter sur moi pour faire remonter au Ministre en charge.

Nathalie Goulet, sénatrice de l'Orne

Ou encore de Thierry Mathieu, président de l'Adapei de l'Orne :

Ce n'est malheureusement pas la première fois que l'État se dispense sans vergogne des obligations créées... par lui-même. Si besoin, ne pas hésiter à me contacter afin de faire remonter à notre réseau national UNAPEI. Amitiés et solidarité avec ces familles.

Thierry Mathieu, président de l'Adapei de l'Orne

Christophe Rivard



Yves Goasdoué, maire de Flers, est en colère contre l'Éducation Nationale qui a décidé de ne pas prendre en charge les salaires des AESH sur le temps du midi, contrairement à ce qu'exige la loi. Photo d'illustration. © Pixabay